

Vérifications à faire avant d'envoyer des renseignements à un étudiant voulant le statut de SFR :

- Avant d'envoyer des renseignements à un étudiant voulant faire un stage de stagiaire de formation ou de recherche (SFR), veuillez vérifier s'il n'y pas [d'entente bilatérale entre l'université d'origine et l'UdeM](#).
- S'il y a une entente bilatérale, veuillez communiquer avec la Direction des affaires internationales (DAI) pour obtenir un statut d'étudiant en séjour de recherche (ESR). Pour un séjour de **plus de six mois**, l'étudiant doit faire une demande de SFR même s'il y a une entente bilatérale.

Les unités académiques et les stagiaires de formation ou de recherche doivent se référer au guide publié sur le site Web des ESP : <https://esp.umontreal.ca/stagiaire-de-formation-ou-de-recherche/publications-et-formulaires/>

Démarches à compléter par le professeur et l'unité académique :

Fournir à l'étudiant une lettre d'invitation précisant le nom de l'étudiant, le lieu du stage et la durée de son séjour à l'UdeM (dates exactes). Modèle de lettre sur notre site Web : <https://esp.umontreal.ca/stagiaire-de-formation-ou-de-recherche/publications-et-formulaires/>

Démarches à compléter par l'étudiant :

1. Le stagiaire de formation ou de recherche doit compléter une **demande d'admission en ligne** : <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/>
2. L'étudiant doit **téléverser ses documents** :

- a. Certificat de naissance (*si demandé par le Bureau du registraire*)
- b. Relevés de notes de la dernière année académique
- c. Preuve d'inscription pour l'année courante (attestation d'inscription ou certificat de scolarité)
- d. Lettre d'invitation du superviseur de stage (gabarit sur notre site Web)
- e. Formulaire « [Autorisation et déclaration](#) » :
- f. Permis de travail *si applicable* (veuillez vous référer au [guide](#))
- g. Passeport *si applicable* (veuillez vous référer au [guide](#))

Les éléments (a) à (e) sont obligatoires pour toutes les demandes d'admission.

Si l'étudiant n'est pas en mesure de téléverser ses documents, les documents manquants doivent être envoyés en format PDF à l'adresse suivante : esp-international@umontreal.ca

3. À son arrivée au Canada, l'étudiant doit se présenter aux Études supérieures et postdoctorales, situées au 2910, boul. Édouard-Montpetit, App.10, Bureau 210 pour le **paiement des frais d'inscriptions** et la présentation de son permis de travail.

Suite aux démarches, un avis d'inscription sera envoyé par courriel à l'étudiant et à la personne-ressource de l'unité.